

QUESTIONS POSÉES PAR LES FAMILLES

- + Est-ce que la sécurité de mon enfant est assurée ?
- + Avant de prendre la décision de laisser ma fille reprendre le chemin de l'école au 18/05/2020, je souhaiterais savoir quelles seront les dispositions sanitaires que vous envisagez de mettre en place pour l'accueil des élèves ?
- + Est-ce que des mesures ont été adoptées face à la situation sanitaire actuelle ?
- + Je voudrais savoir dans quelles conditions sanitaires allez-vous recevoir les élèves. Quel sont les mesures prises ?
- + Auront-ils suffisamment de produits hydroalcooliques permettant de se désinfecter correctement ?
- + Ensuite, malgré un confinement allégé, il est constaté que certains se comportent comme si l'on était en déconfinement. En effet, pour la majorité, les uns ne portent pas de masque, d'autres ne respectent pas vraiment les gestes barrière...utilisent-ils les gels ou solutions hydro alcooliques, on ne sait pas ? Permettez-moi d'être inquiète pour la santé de mon fils !
- + Combien seront-ils par classe ?
- + Comment se passera la réouverture ?

RÉPONSES DU LYCEE

Le lycée Diadème accueillera de nouveau les élèves à compter du 18 mai 2020. Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des élèves et étudiants.

L'ensemble des mesures du protocole sanitaire prévu pour la Polynésie Française sera respectée.

- Le nombre d'élèves sera limité à la moitié de la capacité de chaque salle.
- Chaque groupe d'élèves restera dans une même salle quotidiennement,
- Les salles seront nettoyées et désinfectées chaque jour.
- Les matériels spécifiques ne seront pas utilisés par les élèves sauf en respectant un protocole de désinfection validé.
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition à l'arrivée au lycée et dans toutes les salles.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnels et vivement conseillé pour les élèves et étudiants

- + Est-ce que vous allez distribuer des masques ?
- + Bénéficieront-ils au sein du lycée de masques ?

Pour les élèves et étudiants, le port du masque est fortement recommandé. Cependant l'établissement pourra en fournir aux élèves qui auraient des difficultés à en acheter.

<ul style="list-style-type: none"> ✚ Limitez-vous le nombre d'élèves par classe ? 	<p>Les élèves seront accueillis par demi-classe dans des salles pouvant accueillir habituellement la classe entière.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Comment se passera la réouverture ? ✚ Avant de décider de le ramener au lycée pourrez-vous me donner plus de détails sur la reprise des cours ? ✚ A quelle heure ouvrira le lycée ? ✚ Les horaires d'EDT ? ✚ Avant de décider de le ramener au lycée pourrez-vous me donner plus de détails sur la reprise des cours ? ✚ Comme par exemple si son emploi du temps reste le même ? ✚ Avant de décider de le ramener au lycée pourrez-vous me donner plus de détails sur la reprise des cours ? Comme par exemple s'ils reprendront le programme normal de leurs cours ou c'est juste de la révision ? 	<p>Les élèves seront accueillis en alternance par demi-classe</p> <p>Une semaine les lundi, mardi et vendredi et la semaine suivante les mercredi et jeudi pour le groupe A Une semaine les mercredi et jeudi et la semaine suivante les lundi, mardi et vendredi pour le groupe B</p> <p>Pour permettre la désinfections des salles, les cours n'auront lieu que le matin de 7h00 à 12h00 sans trou dans l'emploi du temps et sans changement de salle.</p> <p>La base globale de l'emploi du temps reste la même mais des modifications seront apportées pour combler les trous et la suppression des cours de l'après midi. L'action pédagogique mise en œuvre dans un premier temps ne pourra pas correspondre à l'apprentissage de nouvelle notion mais restera en présentiel sur le principe de la continuité pédagogique. l'accueil des élèves sera possible dès 6h15.</p>

<ul style="list-style-type: none"> ✚ Comment va se dérouler la prise de repas à la cantine ? ✚ Quelles mesures seront mise en place durant la pause de midi ? Comment et où mangeront-ils ? ✚ L'internat sera-t-il ouvert ? 	<p>L'internat restera fermé pour l'instant. La restauration du midi sera assurée sous forme de repas froids dans un premier temps. La distribution aura lieu à la fin des cours dans le respect des préconisations sanitaires. Une salle de cent places par services sera à disposition.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Qu'en est-il des transports scolaires ? 	<p>Les transports scolaires seront assurés dans le respect du protocole sanitaire sous la responsabilité des transporteurs.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Va-t-il y avoir une continuité des cours à distance ? ✚ Ceux qui vont rester à la maison seront-ils pénalisés ? ✚ Les lycéens qui ne retourneraient pas en cours à compter du 18/05 bénéficieront-ils toujours de la continuité pédagogique ? ✚ Quel moyen disposez-vous pour le retour des devoirs de ceux qui restent à la maison mais qui n'ont pas de connexion ? ✚ Est-ce qu'il y aura des notes après la reprise des cours ? ✚ Quand pourrions-nous récupérer les devoirs ? 	<p>Pour les parents qui ne souhaiteraient pas ou ne pourraient pas envoyer leurs enfants en classe, la continuité pédagogique telle qu'elle est mise en œuvre depuis le 6 avril se poursuivra. Pour les élèves concernés qui ne disposeraient pas de connexion internet, la remise de livret par retrait au lycée sera toujours possible. Le principe de continuité pédagogique reste en vigueur. Il n'y aura donc aucune note de posée jusqu'à nouvel ordre. Les élèves et étudiants ne seront pas pénalisés pour les absences durant cette période tant que la présence est liée au volontariat des familles.</p>

<ul style="list-style-type: none"> ✚ Y aura-t-il les stages à faire en juin ? 	<p>Les stages (périodes de formation en milieu professionnel) sont supprimés pour cette année scolaire. Les élèves et étudiants ne seront pas pénalisés pour les semaines non faites.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Et le bac pour les terminales ? ✚ Serait-il possible d'avoir des informations concernant la suite des évènements liés au BACCALAURÉAT ? ✚ Ceux qui vont rester à la maison seront-ils pénalisés ? ✚ Comment se passe le bac de français ? 	<p>L'ensemble des épreuves écrites pour le baccalauréat, les BTS et le DCG sont supprimées et remplacées par les notes obtenues au cours de l'année hors période de continuité pédagogique.</p> <p>L'épreuve orale de français et les oraux du second groupe d'épreuves sont pour l'instant maintenues.</p> <p>Une session de rattrapage en septembre est prévue pour les élèves qui n'obtiendraient pas le baccalauréat en juin.</p> <p>Les textes définitifs à ce sujet ne sont pas encore publiés. Nous vous tiendrons informés dès que possible.</p> <p>L'objectif est de ne pas pénaliser les élèves et étudiants à cause de cette période particulière.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Les allocations seront-elles retirées ? 	<p>Non, la présence repose sur le volontariat des familles qui ne seront pas pénalisées sur cette période.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Comment va se passer les réinscriptions surtout pour ceux des îles + inscriptions internat ? 	<p>Nous vous communiquerons les modalités dans les meilleurs délais.</p>

✚ Est-ce que vous prenez la responsabilité s'il arrive quelque chose à mon enfant ?

La responsabilité de l'établissement reste la même qu'en temps normal.

Le risque zéro n'existe pas et n'a jamais existé. L'établissement mettra tout en œuvre pour assurer au mieux la sécurité des élèves et étudiants.